

concours diversité



passerelle-concoursdiversite.com

Le Concours

diversité

Chaque année l'association Passerelle propose à des lycéens d'origine sociale modeste un dispositif d'accompagnement dans leur parcours d'enseignement supérieur et dans la construction de leur projet professionnel.

Elle leur offre notamment la possibilité de postuler dès la classe de Terminale à un concours donnant accès à six de ses écoles membres par le biais d'établissements incubateurs.

Pour candidater, les lycéens de Terminales STMG, L, S, ES et Bac professionnel doivent avoir de bons résultats scolaires, être en mesure de présenter un dossier complet de candidature, pièces justificatives à l'appui, et le projet de se préparer à une poursuite d'étude au sein d'un BTS, d'un DUT ou d'un Bachelor... dans l'un des établissements partenaires.

A l'issue de cette formation incubante, diplômante à niveau BAC+2 ou BAC+3, et sous réserve qu'ils n'aient pas redoublé, les étudiants peuvent poursuivre leurs études dans l'Ecole qui a retenu leur candidature à l'issue du Concours, pour obtenir un diplôme de niveau BAC+5 visé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, au grade de Master.





Admission au

concours

Les modalités et étapes du Concours

Les candidats s'inscrivent sur le site passerelle-concoursdiversite.com et téléchargent l'ensemble des documents justificatifs de leur situation sociale ou de leur situation de handicap.

Étape 1 Jury d'éligibilité

Ce jury, présidé par la Fondation FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), vérifie l'ensemble des pièces du dossier et la validité des documents fournis et estime, au regard de leur situation socio-économique ou de leur situation de handicap leur éligibilité au Concours.

Étape 2 Jury d'admissibilité

Ce jury est chargé de sélectionner les dossiers sur critères académiques. Les notes et les appréciations des professeurs de Première et de Terminale sont prises en compte pour analyser la situation scolaire du candidat. Le candidat doit avoir fait preuve d'une assiduité satisfaisante, et en particulier, ne pas avoir redoublé. Seuls les dossiers des candidats éligibles sont étudiés.

Étape 3 Le Concours

Pour être admis à passer les épreuves écrites et orales, tout candidat doit être déclaré admissible.



Récapitulatif

Terminale STMG / ES / L / S / Pro

BAC +2/3 / BTS / IUT Bachelor / Classes Prépa

Scolarité en EM

REPÉRAGE

CONCOURS

ENTRÉE À L'ÉCOLE DE MANAGEMENT



Les dates du

concours

Inscription en ligne: 15 novembre 2018 au 18 février 2019

Résultats d'éligibilité : 7 mars 2019

Résultats d'admissibilité : 15 mars 2019

Épreuves écrites : 27 mars 2019

3 avril 2019 Épreuves orales :

Parution des résultats : 3 mai 2019 à 10h



épreuves





L'ÉCRIT _							
ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT					
		SECTION STMG	SECTION L	SECTION S	SECTION ES	BAC PROFESSIONNEL	
Commentaire d'un fait d'actualité (épreuve rédactionnelle)	2h	6	2	2	8	4	
Culture générale (QCM)	1h	4	8	5	2	6	
Anglais (QCM)	1h	5	5	5	5	4	
• Logique (QCM)	1h	5	5	8	5	6	

L'ORAL 🗘						
POUR TOUTES LES SECTIONS	COEFFICIENT					
	Grenoble EM	La Rochelle Business School				
Entretien de motivation	10	13				
Oral d'anglais	5	7				
Oral de LV2 (espagnol, allemand, arabe, italien, chinois, portugais, russe)	5	-				

*A Grenoble EM, la LV2 choisie lors du concours doit être la même que la LV2 ultérieurement choisie durant le parcours d'étude et lors de l'examen final d'obtention du diplôme Bac+5.



Écoles membres du Concours diversité



La Rochelle Business School

www.esc-larochelle.fr

Carole Matter : matterc@esc-larochelle.fr

Tel: 05 46 51 77 79





Grenoble Ecole de Management

www.grenoble-em.com

Aurélie Pesenti : aurelie.pesenti@grenoble-em.com

Tel: 04 76 70 65 00

Martine Favre-Nicolin: martine.favre-nicolin@grenoble-em.com

Tel: 04 76 70 60 13